

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME ONZIÈME

1892

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1892

COMMUNICATION

OBSERVATIONS DE POILS HÉTÉROTOPIQUES IMPLANTÉS SUR LA LANGUE
ET SUR LA CORNÉE

PAR M. LOUIS BLANC

Chef des travaux anatomiques à l'École Vétérinaire de Lyon

Les poils sont des dépendances de l'ectoderme : on peut donc les retrouver dans tous les points du corps où existe quelque partie de ce feuillet embryonnaire. A l'état normal ces productions se constituent uniquement à la surface extérieure de l'organisme, ou à l'entrée des orifices naturels, là où les cellules de l'ectoderme subissent la spécialisation propre à l'épiderme : la présence de poils en tout autre point est une anomalie histologique, que l'on désigne du nom d'hétérotopie.

On a constaté la production de poils hétérotopiques dans un très grand nombre de cas, mais presque tous appartiennent au groupe de *Kystes dermoïdes*, qui peuvent se former sous la peau, sur le trajet des fentes branchiales, dans le système nerveux central, au hile de l'ovaire et du testicule, etc., en un mot partout où se trouve l'ectoderme, partout où ce feuillet a pu laisser quelque îlot de cellules.

Mais il est infiniment plus rare de rencontrer des poils à la surface des membranes ectodermiques normalement glabres, c'est-à-dire sur les muqueuses dermo-papillaires. Aussi croyons-nous utile de décrire le cas, unique jusqu'ici, que nous avons observé chez un veau à terme.

Ce fœtus, mort-né (il était atteint de cyclocéphalie avec atrophie de l'œil unique), présentait à la surface dorsale de la langue, à droite, près du bord externe, une plaque longue de 3 centimètres, large de 1 centimètre, et couverte de poils fauves

très serrés et inclinés en avant. Ces phanères, longs de 4 à 5 millimètres, étaient solidement implantés et se brisaient lorsqu'on essayait de les détacher.

Tout autour de cette surface, la muqueuse ne présentait rien d'anormal, et bien loin d'offrir quelque ressemblance avec l'épiderme, elle était beaucoup plus molle que chez le veau âgé de quelques jours.

Nous avons complété cet examen superficiel par une étude histologique qui nous a donné les résultats suivants :

Le revêtement épithélial de la muqueuse est formé uniquement de cellules arrondies, présentant les caractères généraux du corps muqueux de Malpighi ; mais ces éléments ne renferment point de granulations pigmentaires. On ne trouve pas à la surface les strates de cellules aplaties, chargées d'éléidine, qui existent dans l'épithélium lingual complètement développé. Ce fait ne résulte pas d'une desquamation cadavérique de la muqueuse : en effet, les poils nombreux implantés dans cette membrane auraient maintenu en place la couche superficielle de l'épithélium, si elle s'était détachée par suite d'un commencement de décomposition.

Le derme de la muqueuse ne présente pas de véritables papilles, sa surface est simplement bossuée par des mamelons épais, arrondis et surbaissés. Il n'est remarquable que par son épaisseur relativement très grande, en rapport avec la longueur des follicules pileux qui y sont logés.

Ces follicules, obliques de dedans en dehors, d'arrière en avant, viennent aboutir entre les mamelons du derme, de telle sorte que le poil qui s'en échappe est accolé au bord de l'une de ces saillies coniques. Les follicules ont une structure normale, la gaine conjonctive externe et le revêtement épidermique interne y sont facilement reconnaissables. A leur base se trouve une papille volumineuse et arrondie.

Quant aux poils eux-mêmes, ils présentent quelques particularités. Les poils en voie de développement sont régulièrement coniques ; leur extrémité libre, très délicate, sort à peine du follicule. Les poils complètement développés ont une autre apparence ; la

partie libre a la forme d'un fuseau très allongé, terminé par une pointe longue et déliée, et continue en bas avec la portion enchâssée. Celle-ci, très étroite à ce niveau, augmente peu à peu de diamètre jusqu'à la base du poil où, pour englober la papille, elle acquiert alors à peu près les mêmes dimensions que le milieu de la partie libre.

Cet étranglement du poil à la sortie du follicule indique sans doute que ces phanères sont en voie d'atrophie.

Les poils dont nous venons de décrire l'apparence sont constitués par un épidermicule et une masse centrale de cellules polygonales assez volumineuse, parsemées de granulations pigmentaires, et qui semblent correspondre à la substance médullaire de poils ordinaires. Quant à la substance corticale, elle n'est pas visible dans ces poils; si elle existe, elle ne forme qu'une couche très mince à la face interne de l'épidermicule.

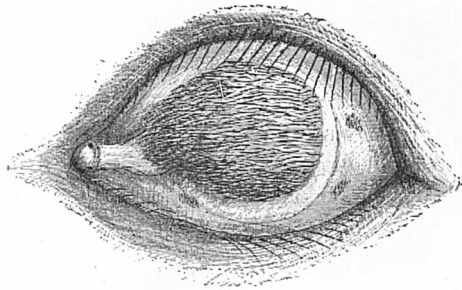
Ces phanères ressemblent assez, comme structure, à ceux du fœtus de veau à terme, mais leur forme en est très différente, et il n'existe pas, à notre connaissance, d'exemple de poils ainsi conformés.

Quoique l'anomalie histologique que nous venons de décrire n'ait encore jamais été citée, elle ne présente rien d'extraordinaire, car l'épithélium buccal est d'origine ectodermique, et, par suite, se trouve dans les conditions nécessaires pour pouvoir donner naissance à des productions pileuses. Il est d'ailleurs des animaux, comme le lapin, qui portent des poils à la face interne des joues.

Le musée de l'Ecole vétérinaire de Lyon renferme une autre pièce du même genre, déposée par M. Arloing qui l'avait lui-même reçue de M. Prince. Ce sont les deux yeux d'un veau dont la cornée est envahie presque complètement par des productions pileuses. De la commissure nasale des paupières, près de la caroncule lacrymale, part une bride qui, au niveau de la cornée, s'étale et acquiert une épaisseur considérable (1 centimètre), due à l'hypertrophie du derme. La cornée est donc recouverte dans sa presque totalité par un mamelon dermique très épais. Nous disons

que la cornée est recouverte et non pas transformée, car une section montre que la membrane cornéenne se prolonge avec sa structure spéciale en dessous de cette production anormale. Celle-ci est évidemment le résultat d'une hypertrophie de la conjonctive cornéenne.

Cette hypertrophie considérable du derme conjonctival, ordinairement presque nul, est accompagnée d'une transformation cutanée de cette membrane. Toute la portion épaissie est en effet,



Œil gauche de veau

La cornée est cachée par une épaisse production dermique, couverte de poils, et qui est reliée à l'angle nasal de l'œil par une bride glabre. Sur la sclérotique se voient trois petites touffes de poils.

couverte de poils blanchâtres atteignant jusqu'à 10 millimètres de longueur, et extrêmement nombreux. Ces phanères n'existent qu'au niveau de la cornée et sur quelques points de la sclérotique ; la bride qui s'étend de l'angle nasal à la région hypertrophiée est glabre.

En somme, il y a dans ces yeux hypertrophie et transformation cutanée de la conjonctive cornéenne. La présence de la bride interne nous fait penser que cette anomalie a quelque relation avec la fente choroïdienne.

Cette anomalie a été observée quelquefois chez l'homme, où elle ne présente en général qu'un faible développement ; le seul cas qui semble se rapprocher de celui que nous venons de décrire est dû à Monro, qui trouva chez un homme la cornée cachée par une tumeur couverte de poils longs et rudes, qui s'échappaient par la fente pal-

pébrale et tombaient sur la joue. Chez les animaux, les cas sont un peu plus fréquents, et il y a quelques années M. Labat a observé chez la chèvre une tumeur assez semblable à celle que avons figurée.

Ces deux exemples d'hétérotopie sont absolument démonstratifs de la propriété qu'ont les muqueuses d'origine ectodermique de donner naissance à des poils ; mais il ne faut point généraliser ce fait et l'étendre aux autres membranes muqueuses. On cite bien quelques exemples de poils trouvés sur la muqueuse intestinale ; mais les uns résultent d'observations erronées et les autres ne sont pas très nets. Parmi les premiers nous placerons l'observation de Maillet, reproduite *in extenso* par Cruveilhier dans son *Traité d'Anatomie pathologique*, et d'après laquelle le cheval présenterait presque toujours des poils en très grand nombre au pylore, à l'origine de l'intestin grêle et dans le colon replié. Cette observation, quoique résultant de l'examen de deux cents chevaux, est inexacte ; les poils que l'on trouve dans l'intestin du cheval ne sont pas implantés dans la muqueuse ; ils proviennent de la peau : l'animal en se léchant les a ingérés, ce que démontre d'ailleurs leur coloration toujours semblable à celle de la robe, comme l'avait remarqué Maillet.

Un autre exemple douteux est dû à Bichat, qui dit, dans son *Anatomie générale* : « La vésicule du fiel m'en a offert une douzaine, d'un pouce à peu près, et qui étaient évidemment implantés à sa surface. »

Sans vouloir ergoter sur les mots, il est évident que cette phrase est ambiguë, elle n'indique nullement que Bichat avait vu les poils implantés dans la vésicule biliaire ; l'illustre savant a voulu dire et dit simplement que cette implantation n'était pas douteuse pour lui. Cette opinion n'est pas une affirmation, et il est permis aujourd'hui de ne point la partager. Dans les cas d'hétérotopie, qu'il s'agisse de poils, de cornes ou de dents, on doit rejeter absolument toute théorie hétérogénique : un organe épidermique ne peut se former qu'aux dépens de cellules dérivant de l'ectoderme, et jamais le tissu conjonctif, les os ou les épithéliums endodermiques ne donneront une corne, un poil, de l'émail dentaire ou toute autre formation de même ordre.

DISCUSSION

M. Arloing renseigne M. Blanc sur la provenance de l'œil couvert de poils qu'il vient de décrire. C'est lui-même qui en a fait don au musée de l'École vétérinaire. C'est un œil de veau qui avait été rapporté d'Égypte par M. Prince, ancien directeur de l'École vétérinaire de Toulouse.

M. Dor dit que, chez l'homme, les tumeurs scléro-cornéennes sont souvent couvertes de poils.

La séance est levée à 6 h. 1/4.

L'UN DES SECRÉTAIRES : LESBRE.